

Modification proposée par la Commission Agriculture (01)

2-9 Agriculture

L'agriculture est vitale pour la France et pour l'Europe : elle est notre histoire, notre alimentation, notre rapport à la terre et notre lien social au travers des territoires. A l'avenir, elle sera aussi notre énergie et la chimie de demain, à condition de respecter notre environnement.

En Europe, l'agriculture est le seul secteur ayant fait l'objet d'une politique intergouvernementale approfondie. C'est l'alimentation qui a permis aux pères fondateurs de la Communauté européenne de franchir des seuils de non-retour, en termes d'interdépendance. Avec la fin annoncée de la PAC, notre agriculture est désormais soumise à une concurrence sans règles entraînant une volatilité des prix.

L'agriculture occupe la moitié des actifs de la planète et parmi les humains souffrant de malnutrition ou de famine, la plupart sont paysans : paradoxe de la mondialisation de l'agriculture. Il faut cesser d'exporter nos excédents agricoles à prix bradés pour ne pas détruire les agricultures vivrières des pays pauvres. Pour ce faire, les marchés agricoles doivent être régulés au niveau mondial pour promouvoir agriculture de qualité qui vise la sécurité alimentaire, protège l'environnement et maintient un tissu d'exploitations à taille humaine. Nous devons défendre le principe d'organisation des marchés agricoles, selon des zones homogènes de libre-échange, organisée par l'OMC en application d'un mandat renouvelé (tel que les Objectifs du Millénaire définis par l'ONU).

Nous voulons une agriculture soutenable économiquement, socialement et écologiquement, trois piliers indissociables [pour un monde rural vivant](#).

Economiquement soutenable, c'est une agriculture rémunératrice pour les agriculteurs par une organisation des marchés agricoles permettant un nouvel équilibre entre producteurs et centrales d'achat des grandes surfaces et des industriels. Par exemple en autorisant les agriculteurs à se regrouper pour négocier d'une même voix et augmenter leurs marges. Mais aussi en favorisant les circuits directs (associations de consommateurs, vente directes) et les marchés locaux (ex. cantines alimentées localement).

L'alimentation n'étant pas une marchandise commune en ce qu'elle touche à la vie, la collectivité doit continuer à soutenir une production saine et responsable pour encourager et aider les agriculteurs à mettre en place de nouveaux modes de production respectueux de l'environnement, rentables et économes en pétrochimie (principal poste de dépense), à travers les mécanismes de financements du développement rural, comme à travers le soutien aux PME et aux nombreux appels à projets prévus dans l'agenda 2000, - [pour une politique agricole ambitieuse !](#)

Il convient aussi de développer les revenus complémentaires pour les exploitations, tels que la méthanisation des lisiers (production de biogaz), le photovoltaïque (revente d'électricité), [la rémunération de services écologiques \(stockage de carbone, etc.\)](#), la transformation des végétaux non nourriciers en chimie verte et surtout la transformation des productions en produits de consommation. Les agriculteurs doivent se réapproprier l'économie agricole [et agro-alimentaire](#).

Socialement soutenable, c'est une agriculture qui crée des emplois et qui maintient un tissu social ~~humain~~ indispensable dans les territoires. –Les aides et garanties doivent être fonction du nombre d'emplois et favoriser les exploitations à taille humaine, surtout les exploitations familiales – pilier de l'agriculture française, notamment en favorisant les consommations locales (marchés d'intérêt locaux, cantines et AMAP) et en re-localisant certaines productions autour des centres de consommation, ainsi que par une politique foncière adaptée (variation de la taxe foncière, rôle des SAFER, etc.). Ce sont aussi des productions mettant en première priorité la santé humaine des consommateurs, tant vis-à-vis de la chimie (pesticides) que des manipulations génétiques (OGM) et des élevages en batteries. Enfin, la restauration des paysages doit s'appuyer sur le développement de techniques d'agroforesterie, particulièrement performantes pour l'agrosystème, les productions et environnements (haies, mixe arbres et céréales, bois raméal fragmenté, etc.). L'enjeu social est aussi la reconnaissance que mérite les agriculteurs.

Ecologiquement soutenable, c'est une agriculture responsable de son sol, de ses eaux et ses déchets. Concrètement, l'agriculture doit faire sa révolution et passer d'un système fondée sur la pétrochimie (engrais et phytosanitaires chimiques) à un système fondé sur l'agronomie –intensiveefficace et productive. Les méthodes de production agronomiques sont reconnues par l'INRA (Pierre Rabbi, André Pochon, etc.) et sont opérationnelles : il faut les généraliser par des incitations fiscales ciblées et des aides conditionnées. L'agriculture biologique est une voie de développement considérable, tant écologiquement qu'économiquement. Il en va de même pour les élevages bovins en mode herbager, plus rentable et écologiquement soutenable. Concernant les eaux, outre la réduction et le traitement des déchets et lisiers, il faut mettre en place une gestion soutenable des eaux (irrigations). Enfin, il faut favoriser la recherche publique et les échanges des meilleures pratiques via en développant les pôles de compétitivité-compétence agronomique et vétérinaires avec une plus grande participation des exploitants et en créant des centres de biodiversité régionaux pour préserver, développer et partager la richesse des biodiversités. Cette révolution ne se fera qu'avec les consommateurs, au moyen d'une information renforcée pour que l'acte de consommation soit un choix citoyen, notamment par des labels explicites (poids en matière sèches, teneur en sel, condition d'élevage, etc.).

Concernant la pêche, nous devons mettre en place une gestion durable et partagée de la ressource à travers l'instauration d'une co-expertise entre pêcheurs et scientifiques, et mettre en place une gestion des régimes d'étiage et du peuplement piscicole pour instaurer un échange de données entre pêcheurs, gestionnaires et scientifiques.